



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Géorgie

Question écrite n° 46770

Texte de la question

M. Pascal Terrasse appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le déroulement et les conséquences du drame qui a suivi la prise d'otages qui s'est déroulée du 1er au 3 septembre 2004 dans une école de Beslan, en Ossétie du Nord. Cette prise d'otages, revendiquée par des terroristes se réclamant de la cause tchéchène et qui constitue un acte inqualifiable et une atteinte directe aux droits et valeurs fondamentaux de l'homme, a suscité de la part des autorités françaises une condamnation ferme et sans réserve. L'issue tragique de cet événement, qui a donné lieu à un bain de sang, soulève d'horreur et d'effroi la représentation parlementaire dans son ensemble. Au lendemain de cette tragédie, le malaise tarde pourtant à se dissiper et les interrogations se font jour sur le déroulement de l'assaut qui a mis fin à la prise d'otages, et sur la responsabilité éventuelle des forces de sécurité russes dans l'ampleur de ce carnage. La mort atroce de plusieurs centaines d'innocents, des femmes et des enfants étrangers à la cause tchéchène, appelle de la part des démocraties occidentales, et en particulier de la France, non seulement condamnation et réprobation, mais aussi justice et vérité. Or dans le concert des condamnations, la France s'honorerait à se distinguer des amalgames et de l'autisme qui caractérisent malheureusement beaucoup des prises de positions des chefs d'État et de gouvernement occidentaux dans cette affaire. Au-delà de la réprobation que suscite cette prise d'otages et son atroce dénouement, il est en effet paradoxal qu'aucune autorité occidentale ne se soit avancée jusqu'à faire le lien entre cette affaire et la situation politique dans laquelle se trouve le Caucase russe depuis plus de cinq ans. Or, comment ne pas voir là une prolongation naturelle, et pourtant odieuse, de l'horrible et brutale occupation de la Tchétchénie par l'armée russe depuis 1999 ? Comment ne pas y voir l'échec d'une politique aveugle de répression qui, loin de le faire reculer, exacerbe le terrorisme islamiste et nationaliste tchéchène ? Comment expliquer, dès lors, l'attitude du chef de l'État qui, quelques jours avant ce drame, participait avec le chancelier allemand à une rencontre tripartite à Sotchi où Français, Russes et Allemands affichaient leurs proximités de vues dans la lutte contre le terrorisme international ? Aussi souhaite-t-il que, dans cette affaire, la France affiche sa plus grande détermination à obtenir de la part des autorités russes la vérité sur les circonstances du dénouement tragique de la prise d'otages de Beslan, et qu'elle en tire toutes les conclusions quant à l'attitude à adopter sur la scène internationale à l'égard du gouvernement de M. Vladimir Poutine.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation en Tchétchénie après l'effroyable et sanglante prise d'otages de l'école de Beslan, en Ossétie du Nord, dans laquelle ont péri au moins 339 personnes, dont plus de la moitié d'enfants. Cette tragédie a profondément ébranlé les autorités et le peuple russes, provoquant un traumatisme immense qu'il n'est pas excessif de comparer, au moins par son impact, à celui subi par les États-Unis le 11 septembre 2001. Dans ce contexte, les Russes accueillent avec une sensibilité extrême les messages qui peuvent leur être adressés par la communauté internationale. La France, pour ce qui la concerne, a condamné fermement et sans réserve cet acte barbare et abject, exprimant à la Russie sa solidarité sans faille. S'agissant des circonstances de ce dénouement sanglant, les responsabilités restent difficiles à déterminer et les différentes hypothèses qui ont pu

être avancées doivent être examinées avec prudence. Il appartient à la commission d'enquête parlementaire, constituée sous la présidence du sénateur Torchine, de se prononcer sur cette question et de faire toute la lumière sur les responsabilités dans la gestion de cette crise. Il va sans dire que nous prendrons connaissance avec le plus grand intérêt des conclusions de ces travaux et que nous en tirerons toutes les conséquences. Pour ce qui est de la position de la France sur le conflit tchéchène, elle est connue et s'efforce d'éviter les amalgames : s'il est vital de combattre de la manière seule la plus implacable le terrorisme, il n'est naturellement pas possible de réduire la question tchéchène à cette seule problématique. Nous continuerons de saisir chaque occasion de notre dialogue avec les autorités russes pour faire passer ce message, convaincus que seul un règlement politique est à même d'apporter une solution durable et d'assurer la paix civile dans cette région.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46770

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2004, page 7211

Réponse publiée le : 15 février 2005, page 1598